



**Info'Com-CGT, syndicat des salariés de l'information et de la communication, a été convoqué, ce lundi 30 mai 2016, par la police. Nous sommes menacés de poursuites judiciaires pour diffamation.**

L'objet du « délit » ? Avoir pris position, à la mi-avril, contre les brutalités policières dans le cadre du mouvement social actuel.

A la suite d'un déferlement de photos et vidéos sur les réseaux sociaux, depuis le début du mouvement, montrant les violences de policiers, notamment contre des jeunes, notre syndicat a édité une affiche très simple et très claire : « La police doit protéger les citoyens et non les frapper. Stop à la violence ! »

Chacun peut être d'accord ou non avec nos affiches. Chacun a sa sensibilité et peut en débattre. Des syndicats de policiers – par des tracts – et le ministre de l'Intérieur – par un courrier – contestent violemment nos affiches. C'est parfaitement leur droit. Comme notre droit, en tant que syndicat, de nous exprimer contre ces violences policières avérées. Notre affiche est née d'une colère contre des faits filmés et diffusés quotidiennement sur la toile.

Il y a un an et demi, la France entière défendait dans la rue la liberté d'expression avec le slogan *Je suis Charlie*, parfois porté par des policiers, dont l'hebdomadaire satirique se moquait pourtant.

Au moment où le bras de fer entre le gouvernement et l'intersyndicale opposée à la loi Travail atteint son paroxysme, voici que la liberté d'expression se trouve à nouveau menacée.

Tenter de terroriser les syndicats, est-ce un moyen démocratique de résoudre le conflit social face à la contestation populaire qui s'amplifie semaine après semaine ? Face à cette tentative d'intimidation d'un pouvoir qui use de la répression à tous les niveaux, comme des millions de citoyens, notre détermination se trouve renforcée afin d'exiger le retrait de la loi Travail.

**INFO'COM-CGT CONDAMNE CES MÉTHODES RÉPRESSIVES.  
NOUS DEMANDONS L'ABANDON DES POURSUITES  
JUDICIAIRES CONTRE TOUS LES SYNDICATS  
ET LEURS MANDANTS, AINSI QUE L'ARRÊT IMMÉDIAT  
DE LA CAMPAGNE DE CRIMINALISATION SYNDICALE.**

## SOUTENEZ LA LIBERTÉ D'EXPRESSION...

**SIGNEZ  
LA PÉTITION**

<https://goo.gl/a2A8i7>

**ENVOYEZ VOS MESSAGES  
DE SOUTIEN**

[news@infocomcgt.fr](mailto:news@infocomcgt.fr)

**FAITES VIVRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION  
EN CRÉANT VOTRE AFFICHE**

[#JeSuisToujoursCharlie](https://twitter.com/JeSuisToujoursCharlie)